

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN  
COMITE SYNDICAL DU 7 JANVIER 2025**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le 7 janvier.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Lieuran les Béziers, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.

Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.

Date de la convocation : 13 décembre 2024

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ		*
MME PONS	*		MR DUPIN		*
MME SAUR	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	*
MME PASSIEUX		*	MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL	*	
MR GELY		*	MR REVERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE		*
MR FREY	*		MME CHAUDOIR	*	
MR CRISTOL		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE	*		MR MILHAU	*	
MR SOTO	*		MR SENAL		*
MR CAPPELLINI		*	MR ANGLÉS	*	
MME PRADELLE	*		MR BARSSE		*
MME IMBERT		*	MR DALERY		*
MR ABELLA	*		MR MAGNAN		*
MR GELY	*		MR CASTAN	*	
MR AYCART		*	MR SOULAGE		*
MR ALLINGRI		*	MR MOULY	*	
MME MONTARON SANMARTI	*		MR LIGNON	*	
MR BALESTER		*			

<b>OBJET :</b>	<b>COMPTE RENDU</b>
----------------	---------------------

**Début de séance : 9 heures 30.**

La présidente remercie le maire de Lieuran-les Béziers pour l'accueil.

Elle propose d'aborder l'ordre du jour :

**DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 10 JUILLET 2024 :**

La présidente présente le compte rendu de la réunion du 10 juillet 2024, annexé à la présente délibération.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- **Approuve le compte rendu**

**DELIBERATION N°2 : REDUCTION DE LA VULNERABILITE DE L'HABITAT EXISTANT : MISSIONS DE SUIVI-ANIMATION, DE DIAGNOSTICS ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA CABEME ET DE PORTIRAGNES : VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES. CHOIX DU PRESTATAIRE**

L'EPTB Orb Libron a engagé une consultation pour le suivi et l'animation d'un dispositif de réduction de la vulnérabilité de type ALABRI pour l'habitat face à l'inondation engagé dans le cadre du PAPI Orb Libron 2024-2029.

La prestation comportera des missions :

- De communication et sensibilisation ;
- De diagnostic des habitations, immeubles de logements et annexes pour le compte des propriétaires bailleurs et occupants, ou des gestionnaires de biens collectifs ;
- D'établissement d'un Plan Familial de Mise en Sécurité ;
- De conseil technique aux travaux, de montage et suivi de dossiers de demande de financement
- De suivi et d'évaluation du programme

La Commission d'Appel d'offres qui s'est réunie avant le présent comité a proposé le choix du cabinet OSGAPI pour un montant total H.T de 1 483 500.00 €

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide la proposition de la commission d'appel d'offres et autorise la présidente à signer le marché avec le cabinet OSGAPI pour un montant de 1 483 500.00 € H.T.

DELIBERATION N°3 : ÉTUDE HYDROGEOLOGIQUE POUR LA CARACTERISATION DES RELATIONS ENTRE LE RESERVOIR KARSTIQUE EXPLOITE PAR LE CAPTAGE DE LACAN ET LES EAUX SUPERFICIELLES CHOIX DU PRESTATAIRE

Le présent marché concerne plus particulièrement la mise en œuvre des études hydrogéologiques qui permettront d'améliorer les connaissances sur la relation entre :

- le réservoir karstique de la nappe charriée des Monts de Fauères (secteur exploité par le captage AEP de Lacan sur la commune de Fauères) et,
- les eaux superficielles des bassins versants de l'Orb et du Libron.

L'étude visera spécifiquement à tenter de qualifier et d'éventuellement quantifier la contribution du réservoir exploité par le captage de Lacan ( ?) au débit de l'Orb et/ou du Libron.

Pour cela, le présent marché prévoit l'exécution des prestations suivantes :

- **Étude préalable.** Collecte des données disponibles et réalisation de la synthèse bibliographique. Réalisation d'un inventaire et d'un recensement des points en relation avec les eaux souterraines (forages, sources, grottes, avens, pertes) dans le secteur d'étude.
- **Mise en place et suivi de l'observatoire hydrogéologique.** Installation de stations de mesure de la piézométrie, la conductivité et la température en continu, réalisation de campagnes de mesures ponctuelles en différents contextes hydrologiques.
- **Réalisation de deux essais de traçage.** Réalisation de protocoles préalables, mise en œuvre et interprétation.
- **Rapport final interprétatif et production d'un modèle conceptuel** pour la caractérisation du système karstique de la nappe des Monts de Fauères et de son fonctionnement.

L'EPTB Orb Libron a engagé une consultation pour réaliser la mission en objet.

La Commission d'Appel d'offres qui s'est réunie avant le présent comité a proposé de retenir le cabinet ANTEA pour un montant de 60 194.50 € H.T pour la tranche ferme et 72 217.00 € H.T pour la tranche ferme + tranche optionnelle.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide la proposition de la commission d'appel d'offres et autorise la présidente à signer le marché avec le cabinet ANTEA pour un montant de 60 194.50 € H.T pour la tranche ferme et 72 217.00 € H.T pour la tranche ferme + tranche optionnelle.

DELIBERATION N°4 : ÉTUDE HYDROGEOLOGIQUE POUR LA CARACTERISATION DES RELATIONS ENTRE LE RESERVOIR KARSTIQUE EXPLOITE PAR LE CAPTAGE DE COMMEYRAS ET LES EAUX SUPERFICIELLES DU VERNAZOBRES : CHOIX DU PRESTATAIRE

Le présent marché vise à améliorer les connaissances sur les relations entre le Vernazobres et l'aquifère exploité par le forage de Commeyras (calcaires lutétiens) pour l'AEP du SIVOM Orb et Vernazobres.

Pour cela, le présent marché prévoit l'exécution des prestations suivantes :

- **Étude préalable.** Collecte des données disponibles et rédaction d'une synthèse bibliographique. Étude géologique et hydrogéologique spécifique au secteur de Commeyras. Actualisation et élargissement de l'inventaire des points en relation avec les eaux souterraines (forages, sources, grottes, ...) du secteur d'étude.
- **Mise en place et suivi de l'observatoire hydrogéologique.** Suivis piézométriques en continu. Suivis des paramètres physico-chimiques en continu. Campagnes de mesures ponctuelles pour différents contextes hydrologiques. Campagnes de prélèvement d'échantillons d'eaux souterraines et eaux superficielles. Campagnes de jaugeages sur le Vernazobres dans différents contextes hydrologiques.
- **Opération de traçage artificiel.** Étude de faisabilité de l'opération et définition du protocole expérimental. Mise en œuvre de l'opération et interprétation.
- **Rédaction de rapports scientifiques et élaboration d'un modèle conceptuel schématique.** Rapports d'étapes et rapport final de synthèse du projet Élaboration d'un modèle conceptuel schématique représentant le fonctionnement du système aquifère/eaux de surface

L'EPTB Orb Libron a engagé une consultation pour réaliser la mission en objet.

**La Commission d'Appel d'offres qui s'est réunie avant le présent comité a proposé le choix du cabinet ANTEA pour un montant de 56 387.00 € H.T pour la tranche ferme et 78 116.00 € H.T pour la tranche ferme + tranche optionnelle.**

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- **Valide la proposition de la commission d'appel d'offres et autorise la présidente à signer le marché avec le cabinet ANTEA pour un montant de 56 387.00 € H.T pour la tranche ferme et 78 116.00 € H.T pour la tranche ferme + tranche optionnelle.**

#### **DELIBERATION N°5 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025**

En application des dispositions législatives en vigueur, la présidente présente le rapport d'orientation budgétaire pour 2025.

Globalement, le budget 2025 du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron s'équilibrerait en recette et en dépense à **3 900 000 € en fonctionnement et 40 000 € en investissement.**

Ce budget permettrait de poursuivre les missions d'assistance technique auprès des structures locales d'action et d'animation mais également de mettre en œuvre le schéma d'organisation GEMAPI sur le territoire Orb et Libron.

#### **A. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 3 900 000 €**

La section de fonctionnement permettrait de porter les actions suivantes :

#### **1. ANIMATION INDUITE PAR LE SAGE ORB LIBRON ET LE SCHEMA D'ORGANISATION GEMAPI ET FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE (1 216 000 €) :**

Au cours de l'année 2025, l'équipe technique et administrative accompagnera, soit en tant que conducteur d'opération (CO), d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de maître d'ouvrage (MO), **plus de 80** opérations sur le territoire des vallées de l'Orb et du Libron. Ces opérations permettront l'animation des enjeux identifiés dans le SAGE Orb Libron, validé en juillet 2018 :

- ENJEU A : Restaurer et préserver l'équilibre quantitatif permettant un bon état de la ressource et la satisfaction des usages ;
- ENJEU B : Restaurer et préserver la qualité des eaux permettant un bon état des milieux aquatiques et la satisfaction des usages ;
- ENJEU C : Restaurer et préserver Les milieux aquatiques et les zones humides, en priorité via la restauration de la dynamique fluviale ;
- ENJEU D : Gestion du risque inondation ;
- ENJEU E : Milieu marin et risques liés au littoral ;
- ENJEU F : Adéquation entre gestion de l'eau et aménagement du territoire ;
- ENJEU G : Valorisation de l'eau sur le plan socio-économique

L'animation des missions induites par le SAGE Orb Libron seront assurées par une équipe composée :

- D'un chargé de mission SAGE à temps plein
- D'un agent administratif à temps plein
- D'un chargé de mission partenariat et programmation à temps plein
- D'un ingénieur chargé du risque inondation à temps plein
- D'un technicien de rivière à temps plein
- D'un technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein
- D'un animateur agro-environnemental à temps plein
- D'un technicien agro environnementale Libron à temps plein
- D'un animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein
- D'un animateur mitigation à temps plein

Les frais de fonctionnement prévus pour ce paragraphe correspond à la totalité du salaire+ charges de l'équipe, ainsi que tous les frais de fonctionnement généraux de la structure (Loyer, électricité, eau, assurances, téléphonie, carburants, amortissements,...)

## 2. MISE EN ŒUVRE DES ETUDES ET ACTIONS INSCRITES AU CONTRAT DE RIVIERE ORB LIBRON ET AU PAPI ORB LIBRON 2024-2029 (1 803 000 €)

Le tableau ci-après liste les études et actions proposées en 2025, ainsi que leur coût.

Opération	Coût H.T	Coût T
Etude hydrogéologique pour la caractérisation des relations entre eaux superficielles et souterraines sur le bassin versant du Libron (Hérault). Réservoir karstique du Dévonien de la nappe de	105 100,00	126 120,00
Etude hydrogéologique pour la caractérisation des relations entre le réservoir karstique exploité par le captage de Commeyras et les eaux superficielles	91 500,00	109 800,00
Animation plan des espèces invasives	25 000,00	30 000,00
Etude mitigation	326 400,00	391 680,00
Etude mitigation	326 400,00	391 680,00
Etude mitigation	326 400,00	391 680,00
Etude mitigation	326 400,00	391 680,00
Etude mitigation	326 400,00	391 680,00
AMI	235 000,00	282 000,00
Bilan captages du Libron	60 000,00	72 000,00
Etat des lieux géomorphologique et suivi de la dynamique sédimentaire sur la moyenne vallées de l'Orb	70 000,00	84 000,00
Construction d'une stratégie de gestion et de partage de la ressource en eau Orb Libron à l'Horizon 2050 dans un contexte de changement climatique	201 187,00	241 424,40
de gestion des Espèces Exotiques et Envahissantes - Inventaire de la population de Cistudes secteur step Cazedarnes et moyenne vallée	7 975,00	9 570,00
Implantation d'un dispositif de video comptage sur les passes à poisson en entrée de bassin versant de l'Orb : études de détail et topographie	8 000,00	9 600,00
Programme de formation des élus et agents à l'échelle de la SLGRI Orb Libron Hérault	30 000,00	36 000,00
Amélioration de la connaissance des submersions marines	150 000,00	180 000,00
Bilan évaluation PGRE	50 000,00	60 000,00
Equipement du territoire en stations de suivi complémentaire	100 000,00	120 000,00
Amélioration du ressuyage des eaux débordées de l'Orb et de la Mer sur le secteur des Orpellières : études de détail et réglementaires	50 000,00	60 000,00

### **3. MISE EN ŒUVRE DES PLANS PLURIANNUELS D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DELEGUES PAR LA CABEME, LA DOMITIENNE, LES AVANT-MONTS ET SUD HERAULT (881 000 €)**

Les dépenses inscrites correspondent aux montants prévus dans les conventions de délégation auxquels sont rajoutés les enveloppes de 2024 non utilisées.

#### **A. LES RECETTES DE FONCTIONEMENT : 3 900 000 €**

Les recettes de fonctionnement correspondent :

- aux aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour les postes de chargé de mission SAGE à temps plein, d'agent administratif, de chargé de mission partenariat et programmation à temps plein, de technicien de rivière à temps plein, de technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein, d'animateur agro-environnemental à temps plein, d'animateur agro environnemental Libron à temps plein et d'animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein, à hauteur de 50% ; (282 500 €)
- Les EPCI prennent à leur charge les missions qu'elles nous confient dans les conventions bi-latérales ; (742 000 €)
- Les études prévues seront subventionnées conformément aux plans de financement annoncés précédemment. (1 080 000 €)
- Les EPCI financent les frais liés à l'item 1, conformément à la clef de répartition statutaire ; (50 000 €)
- L'excédent de fonctionnement 2024 (1 506 800 €)
- La partie statutaire non aidée par les partenaires est répartie comme suit entre le Département de l'Hérault (40%) et les EPCI (60%). (238 700 €)

**La contribution des EPCI serait ainsi :**

- **De 50 000 € pour le financement de l'item 1, conformément aux choix du schéma d'organisation GEMAPI. Cette enveloppe, identique à celle de 2019, 2020, 2021,2022,2023 et 2024, n'évoluera pas pour les 10 années à venir**
- **De l'ordre de 238 000 € pour les missions hors item 1, soit une augmentation de 1.5% par rapport à 2024.**

#### **C. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 40 000 €**

La section d'investissement permettrait d'équiper, **si nécessaire**, la structure d'un véhicule, de mobilier et de matériel informatique.

#### **C. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 40 000 €**

**Les recettes seraient assurées par**

- Les amortissements : 34 000 €
- Le FCTVA : 6 000 €

**Le comité syndical, après en avoir débattu, prend acte du rapport d'orientation budgétaire**

#### **DELIBERATION N°6 : PARTICIPATION DE L'EPTB A LA GARANTIE INDIVIDUELLE MAINTIEN DE SALAIRE EN CAS DE CONGES MALADIE**

L'EPTB Orb Libron participait jusqu'à présent à hauteur de 5 €/agent/mois pour la garantie individuelle de maintien de salaire en cas de congés maladie au-delà de 3 mois.

Chaque agent est libre de contractualiser cette garantie, dans le cadre de contrats labellisés.

Les nouveaux textes indiquent que la participation minimale des employeurs est désormais fixée à 7 €/mois et par agent.

**Le comité syndical, à l'unanimité :**

- **Décide de verser 7 € par mois à chaque agent ayant contractualisé un contrat labellisé.**

## **DELIBERATION N°7 : AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DES SUBMERSIONS MARINES**

Le bilan des PAPI précédents ainsi que les retours d'expérience sur les derniers épisodes de crues significatifs ont montré que si les Plans Communaux de sauvegarde existants sur le territoire ont joué leur rôle, il convenait néanmoins de les fiabiliser et en particulier sur le littoral.

L'amélioration de la fourniture et de l'interprétation des informations de gestion des submersions marines sur les communes littorales, permettra en effet de fiabiliser le déclenchement des actions des plans communaux de sauvegarde en traduisant les données des modèles disponibles en conséquences localisées, à la manière des informations fournies par Vigicrue sur les cours d'eau. Cette action sera menée à l'échelle de la cellule sédimentaire, c'est à dire sur les communes de Vendres, Valras Plage, Sérignan, Portiragnes, Vias et Agde. Sur la base des données topographiques disponibles (et notamment du LIDAR HD), différents scénarii de submersion marine correspondant aux conditions extrêmes des vigilances vagues-submersion jaunes, oranges et rouges seront modélisés pour identifier les dynamiques de submersion (point bas, axes coupés, évolution des emprises inondées et principaux enjeux impactés). Ainsi au-delà de la connaissance des emprises concernées par la submersion marine, cette étude permettra de proposer des modalités de graduation de l'intervention des communes en gestion de crise, adaptées à l'intensité des phénomènes et à la vulnérabilité des enjeux concernés.

Cette mise à disposition d'informations locales sera utile :

- aux discussions nécessaires dans le cadre de la Stratégie de gestion intégrée du trait de côte et notamment pour la recomposition territoriale. Ces informations pourront être intégrées à l'observatoire du littoral à construire.
- en déclinaison dans chacun des PCS des communes concernées, sous la forme d'un volet littoral. Cette déclinaison fait l'objet des fiches d'action n°2-1 et 3-2 du PAPI Orb Libron.

Le cahier des charges de cette opération sera élaboré par l'EPTB Orb Libron et soumis pour validation aux différents partenaires intervenant sur le littoral (DREAL, Région, DDTM, Conseil Départemental, Syndicat Mixte du Scot, EPCI et communes concernées).

Le coût de cette opération de modélisation de la dynamique de submersions marines sur les communes littorales et d'identification des principaux enjeux concernés intégrant une graduation de leur vulnérabilité est estimée à 150 000 euros HT, subventionnable à hauteur de 80% par les partenaires du PAPI (Etat, Europe, Région et Département).

**Le comité syndical, à l'unanimité, autorise la présidente :**

- **A solliciter auprès de l'Etat, l'Europe Feder, la Région et le Département les subventions nécessaires à son exécution.**
- **A engager la consultation des entreprises et signer les pièces du marché.**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente propose à Robert Gély, maire de Lieuran les Béziers, d'exposer le dossier d'expropriation et de délocalisation de 2 habitations sur le village. Les inondations soudaines constituaient un risque très important pour les habitants de ces 2 habitations. L'expropriation a permis de mobiliser le Fond Barnier. Robert Gely a exposé dans le détail toutes les étapes de ce dossier qui aboutira en début d'année avec la destruction des 2 habitations à risque. L'exposé a fortement intéressé les élus du comité syndical qui ne connaissaient pas ce dispositif.

**Fin de séance : 11 heures.**

**Béziers, le 7 janvier 2025**

**La Présidente  
Du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



**Marie Pierre PONS**